



Photo : © Stéphane Fiat

**Pour rappel, les élections municipales
auront lieu le 15 mars.**

- 02 // INFOS MUNICIPALES
- 06 // VIE DU VILLAGE
- 10 // COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 // EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 16 // ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE TOUS PUBLICS AU COEUR DU VILLAGE : LE POINT COMMUN

Le 24 janvier, une présentation des plans du projet de tiers-lieu s'est déroulée à l'Espace culturel.

Pour rappel, il sera issu de la fusion de celui-ci et de l'ancienne trésorerie de Mens.

CE PROJET VA RASSEMBLER EN UN SEUL LIEU :

- des salles à disposition des associations, toutes accessibles (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).
- La médiathèque, agrandie, dont la surface va doubler. Elle pourra ainsi mieux accueillir le public, proposer des espaces de travail, développer des partenariats (par exemple avec la ludothèque), organiser des conférences... Actions qui ne sont pas possibles dans l'espace actuel. Cette nouvelle médiathèque va offrir aux salariés des espaces de travail fermés, ainsi que des capacités de stockage adaptées au rôle de médiathèque « tête de réseau ».
- Le Point Info Tourisme (PIT) : dans la perspective de l'ouverture de la maison de pays à Clelles, qui deviendra l'Office de tourisme du Trièves, 9 Points Infos Tourisme se sont déployés sur le territoire, gérés par des associations, des privés, ou des communes, comme à Mens, depuis 2024.
- Un Point d'Information Mobilités, pour tout savoir sur les possibilités de déplacement.
- L'espace de travail partagé, démarré en 2023 à titre expérimental, et qui trouvera ici naturellement sa place.

DES SALLES PLUS ADAPTÉES, DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS

=> L'acoustique d'une des salles d'activités sera particulièrement soignée pour permettre notamment la pratique musicale et le chant, ou pour accueillir des projections, conférences, concerts.

=> La deuxième salle d'activité permettra la pratique au sol.

=> Une salle de réunion sera équipée pour faciliter des réunions ou des formations en visio.

=> La plus grande salle (l'Agora), plus grande que la salle Châtel actuelle, pourra se jumeler avec le hall d'accueil pour en faire un vaste lieu de rencontre et de débats publics.

Enfin, ce projet va permettre une rénovation globale : le bâtiment sera intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite ; une attention particulière sera portée à sa rénovation thermique.

HÉLÈNE BOUZID ET RÉMY BACHER



LE PERMIS DE VÉGÉTALISER : UNE NOUVELLE FAÇON D'AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

Tous les espaces publics du centre bourg sont concernés, et les dispositifs sont adaptés en fonction des rues ou des places choisies. Si vous êtes intéressé(e), que vous soyez une personne physique ou morale, vous pouvez faire une demande pour aménager un espace public en jardin.

> Pour cela, il vous suffit de retirer le formulaire en mairie ou de le télécharger sur le site de la commune.

Après dépôt, votre dossier sera étudié et, s'il est accepté, une convention sera signée. Un guide des bonnes pratiques est également disponible pour

vous accompagner dans votre démarche de végétalisation.

HÉLÈNE BOUZID



PROCURATIONS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS

QUELS SONT LES DOCUMENTS À FOURNIR ?

=> pour vous : pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Le numéro d'électeur ou d'électrice n'est pas obligatoire.

=> pour la personne à qui vous donnez la procuration :

- soit son numéro d'électeur et sa date de naissance ;
- soit son état civil complet (son nom d'usage, son nom de naissance, tous ses prénoms et sa date de naissance et sa commune de vote).

COMMENT FAIRE VOTRE PROCURATION ?

Trois possibilités :

1) Faire la démarche en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr , puis vous rendre à la gendarmerie pour la faire valider.

2) La faire établir directement en gendarmerie (à privilégier uniquement si vous ne pouvez pas faire la démarche en ligne).

3) Faire une procuration 100 % en ligne si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité

Pour cela, vous devez impérativement :

=> avoir une carte nationale d'identité (CNI) au format carte bancaire ;

=> avoir téléchargé l'application France Identité ;

=> disposer de l'identité numérique certifiée France identité, obtenue après un déplacement dans une des mairies ou bureaux de poste proposant ce service (possible à la Poste de Mens)

À SAVOIR :

=> Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite dans une autre commune que Mens. Elle devra en revanche se déplacer à Mens le jour du vote.

=> Chaque personne ne peut avoir qu'une seule procuration.

=> La personne à qui vous donnez la procuration n'a aucune démarche à effectuer, ni aucun document à fournir le jour du vote, autre que sa pièce d'identité.

=> Si vous ne pouvez pas vous déplacer, à cause de votre handicap ou à cause d'une maladie grave, vous devez envoyer un courrier à un officier de police pour demander à la gendarmerie de venir à votre domicile, avec une attestation sur l'honneur qui dit que vous ne pouvez pas vous déplacer. La gendarmerie viendra à votre domicile pour faire la demande de procuration.

Retrouvez toutes ces informations sur :

www.maprocuration.gouv.fr

QUAND FAIRE VOTRE DEMANDE ?

Dès maintenant, et jusqu'à la veille du vote (mais il vaut mieux anticiper pour que la procuration soit bien transmise à la mairie).

Horaires d'ouverture des gendarmeries :

Permanence à Mens : tous les samedis de 9h à 12h.

Monestier de Clermont : du lundi au samedi 8h-12h et 14h-18h, dimanches et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h.

La Mure : mêmes horaires que Monestier de Clermont.

MARC DOLCI ET GENTIANE VERNAY

RAPPEL :

pour les personnes qui viennent d'arriver sur la commune, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 5 mars.

POURQUOI LE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER A DÛ ÊTRE REPORTÉ ?

Le 5 février un incident bloquant des serveurs informatiques de la Direction Générale des Finances Publiques est survenu, suite à quoi les différentes passerelles de télétransmission entre des collectivités et le comptable public (DGFIP) sont bloquées. L'incident est pris en charge par les équipes techniques de la DGFIP qui sont mobilisées et nous demandent d'attendre le rétablissement du service.

Cela impacte notre collectivité car nous sommes en attente du Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal, qui doit être transmis avec les projets de délibérations budgétaires. N'ayant aucune garantie sur le rétablissement des services et devant transmettre les documents aux élu-es avant le Conseil Municipal de vote du budget, nous n'avons pas eu d'autre choix que de repousser la date du Conseil Municipal au 10 mars.

PIERRE SUZZARINI



EMPLOIS SAISONNIERS : LA MAIRIE RECRUTE !



À LA PISCINE DE MENS :

Ouverture de la piscine :

Du 3 juin au 1^{er} juillet inclus : mercredi/samedi/dimanche : 12h-18h20 ;

Du 4 juillet au 31 août : tous les jours : 10h-19h15.

1/ Agent.es d'accueil de la piscine, pour assurer la billetterie, la tenue de la caisse, le ménage quotidien des sanitaires, et participer aux exercices de sécurité et à la cohésion d'équipe avec les maîtres-nageurs :

- **UN poste à temps partiel du lundi 26 mai au 31 août 2026 inclus :**

En amont de l'ouverture, du 26 au 29/05/2026, à raison de 7h/j puis à temps partiel du 03/06 au 31/08/2026w (mise en place l'organisation de la piscine pour la saison ; préparation du matériel, de la communication à envoyer et à afficher, etc).

À l'ouverture de l'équipement au public, du mercredi 3 juin 2026 au 31 août 2026, l'agent travaillera 22h/semaine, les mercredis, samedis et dimanches de juin, puis sur d'autres jours en juillet et août (plannings à définir avec les autres agent.es de caisse à 35h/sem). Travail possible WE et jours fériés.

- **DEUX postes à temps complet (35 heures hebdomadaires) : du 4 au 31 juillet et du 1^{er} au 31 août 2026 inclus**

Travail possible week-ends et jours fériés répartis sur les plages horaires d'ouverture de la piscine en juillet et août, soit tous les jours : 10h-19h15.

Possibilité de travailler les 2 mois consécutifs.

2/ Maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) et/ou d'agent.es titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) du 26 au 29 mai (période de préparation de la saison pour la.le chef.fe de bassin) et du 1^{er} juin au 27 septembre 2026 (période d'ouverture de l'équipement). Travail possible week-ends et jours fériés, temps complet 35^h/35, selon le planning des besoins suivant :

- **Mai** : 1 seul MNS, chef.fe de bassin (pour toute la saison de préférence)
- **Juin** : 2 MNS (en enseignement) dont la.le chef.fe de bassin + suppléant.e les WE
- **Juillet et août (ouverture tous les jours)** : 3 surveillants de baignade : 1 ou 2 MNS + 1 ou 2 BNSSA dont 1 MNS chef.fe de bassin
- **Septembre** : 1 seul MNS, chef.fe de bassin.

AU POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE DE MENS

Pour assurer les missions d'accueil touristique :

- **UN poste à temps partiel, du 29-04-2026 au 30-08-2026 inclus**, 10 à 25H/semaine selon la période. Week-ends et jours fériés. Compétences administratives diverses attendues, aptitude à accueillir des publics étrangers (maîtrise d'une langue étrangère).

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : VENDREDI 10 AVRIL 2026.

Lettre de motivation et CV à déposer à l'accueil de la mairie ou à adresser par mail à : dgs@mens.fr



LE DISTRIBUTEUR PLACE DE LA MAIRIE EST EN SERVICE !

Depuis mi-février, la commune a retrouvé un distributeur au cœur du village, et proche du marché.

Suite à la fermeture de l'agence Caisse d'Épargne et au retrait de son distributeur de billets, face aux désagréments engendrés auprès de la population et des commerçants, la mairie de Mens a sollicité la société Loomis pour remplacer celui-ci.

La Mairie se doit de maintenir auprès de ses administrés les services attendus, et le maintien de ce distributeur y contribue.



MARC DOLCI

PEUT-ON PROMENER SON CHIEN SANS LAISSE ?

Une habitante de Mens a été gravement blessée par un chien non tenu en laisse par son propriétaire.

Même si aucune loi n'oblige à tenir son chien en laisse, il est vivement recommandé de ne pas le laisser courir (à plus de cent mètres du propriétaire il est considéré comme « divagant ») car il est un danger pour les cyclistes, les piétons et même les voitures.

Les propriétaires sont pénalement responsables et toute personne agressée par un chien est en droit de déposer plainte auprès de la gendarmerie. À la demande du maire, les chiens divagants peuvent être mis en fourrière, à charge des propriétaires de les récupérer et de payer les frais de garde.

DOMINIQUE GAVILLON

UNE SUGGESTION LECTURE DE LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

La commission municipale égalité de genre s'adresse à toutes personnes qui souhaitent travailler à Mens à une sensibilisation sur les stéréotypes, à travers des actions concrètes et en partenariat avec différentes structures locales.

Chaque mois, la commission propose un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre. Cette commission s'appelle « égalité de genre ». Elle se serait appelée « égalité homme/femme » il y a quelques années. Nous lui préférons le terme de genre, plus inclusif. Elle pourrait se nommer « égalité » tout court puisqu'elle est sensible aussi aux inégalités selon l'âge, la santé, la couleur de peau, le statut social.

Titre : Les filles d'Égalie

Texte : Gerd Brantenberg

Éditions : Zulma, 2022 pour la traduction du norvégien.

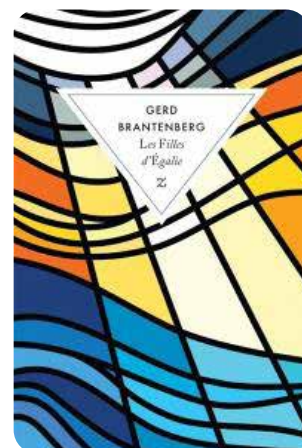
Édition originale : 1979

En Égalie, les femmes détiennent le pouvoir politique, économique et social. Et parce qu'elles procréent, elles bénéficient de privilèges importants. On attend des hommes qu'ils soient coquets,

prennent soin du foyer et élèvent les enfants avec amour et bigoudis de barbe.

Le matriarcat se ressent aussi dans la grammaire. Le féminin est considéré comme la forme neutre (les « gentes » plutôt que les gens, par exemple). Le masculin se retrouve invisibilisé, et des métiers typiquement féminins et dangereux comme « marine-pêcheuse » sont refusés aux hommes.

L'autrice nous fait suivre le parcours d'émancipation d'homme-objet du héros Petronius, qui crée malgré lui un mouvement de résistance. Le renversement des normes patriarcales et les rapports de pouvoirs sont à la fois drôles et grinçants, mais ils nous font prendre conscience qu'ils sont toujours, 40 ans plus tard, malheureusement encore d'actualité...



VENEZ CONSULTER LES MÉMOIRES DES ÉTUDIANTS ARCHITECTES

Les mémoires des six étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, qui ont travaillé en 2024-2025 à Mens sur notre commune à l'horizon 2050, sont disponibles pour être consultés à la mairie et à la Médiathèque intercommunale.

Ce travail prospectif sur l'urbanisme de notre commune, qui constituait leur projet de fin d'études, a été couronné de succès, ils ont désormais le titre d'architecte.

Les titres des documents :

- Le Trièves, une terre d'hospitalité aux engagements pluriels. Le rôle central de la commune de Mens au regard de l'adaptabilité du territoire.
- De l'hospitalité à l'accueil, une culture des communs à Mens.
- La fabrique du voisinage. Un récit prospectif en milieu rural.

CLAUDE DIDIER



DEUX NOUVEAUX BANCS ARTISTIQUES AU JARDIN BONNIOT



En été 2024, quatre petits bancs, fournis par la mairie, ont été installés au Jardin Bonniot. Quatre peintres les ont décorés, chacun selon son inspiration.

Aujourd'hui, dans la continuité de ce projet, deux grands bancs rustiques en bois complètent, à cet endroit, cet aménagement public, ce mobilier urbain.

Nous nous sommes proposés, François Girardet et Annie Chemin, de peindre ces bancs sur un thème concerté que nous vous laissons aller découvrir.

**FRANÇOIS GIRARDET
ET ANNIE CHEMIN**



**Préparation
de repas
à domicile**



*Pour les familles et personnes en
perte d'autonomie... Je viens cuisiner
chez vous les repas de la semaine !*
<https://apetipa.wixsite.com/cuisine>

Laura 06 43 31 33 64

*Service à la Personne :
Bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 %*

J'ai la joie d'habiter Mens depuis plus d'un an et j'apprécie grandement le dynamisme de ce territoire !

Je voulais vous faire part du lancement de mon activité de cuisine à domicile pour les particuliers, en Service à la personne.

Je propose un service de préparation de repas, pour les familles, les parents débordés, les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie (blessure, convalescence, handicap, ...) et toute autre personne qui souhaite manger des petits plats maison... à la maison !

Je m'adapte aux différents régimes, préférences et restrictions alimentaires et donne aussi des cours de cuisine à domicile (pour apprendre à faire des plats simples du quotidien, ou adapter son régime alimentaire à des restrictions pour cause de santé et apprendre à cuisiner végétarien, sans gluten, sans lactose, ou sans sucre !)

Mes services sont éligibles au crédit d'impôt soit une réduction de 50% pour tous les particuliers domiciliés en France (même non imposables) et j'ai créé 3 grilles tarifaires, dont un tarif solidaire et un tarif soutien, dans une démarche d'équité et de solidarité.

LAURA BOUCHE POUR APETIPA

Cuisinière à domicile

Des repas faits maison préparés pour vous et votre famille, selon vos goûts et choix alimentaires !

- un gain de temps et de charge mentale pour les parents
- un vrai soutien pour les personnes en perte d'autonomie



- Préparation de repas (ponctuel ou abonnement mensuel)
- Option livraison des courses
- Option rangement et nettoyage préalable de la cuisine
- Cours particuliers de cuisine



LES AVANTAGES DU SERVICE À LA PERSONNE

- Un service personnalisé, adapté à vos besoins et vos envies
- Pas de déplacements : je viens chez vous !
- Vous bénéficiez d'une remise de 50% grâce au crédit d'impôt !



<https://apetipa.wixsite.com/cuisine>

06 43 31 33 64

apetipa@lilo.org

Apetipa apetipa_cuisine



PORTES OUVERTES AU COLLÈGE DU TRIÈVES

Les journées portes ouvertes du collège du Trièves auront lieu samedi 28 mars de 9h à 12h.

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE 1 2 3 SOLEIL (3-11 ANS)

C'est aussi l'anniversaire de sa 10^e année d'ouverture !

C'est une école de l'art et de la nature, inspirée de la pédagogie Waldorf-Steiner où est fait une large place au jeu libre, au soin des interactions sociales, aux activités et histoires qui nourrissent l'imaginaire et le langage oral, aux apprentissages en mouvements / rythme / musique / chants, aux activités manuelles et artistiques et aux expériences concrètes vécues au contact de la nature et des saisons. Les enfants font 4 mois par an l'école en pleine forêt.

LE SAMEDI 21 MARS

9h30 : Accueil, visite de l'école « au village » et présentation du projet associatif en continu

10h15 : Pédagogie au Jardin d'Enfants

11h15 : Pédagogie à l'Elémentaire / Grignotis partagés

13h30 : départ pour la visite du site de l'école « en forêt » avec des activités surprises

5, place de la Mairie 38710 Mens

contact@ecole123soleil.org

www.ecole123soleil.org

TROC DE GRAINES

SAMEDI 28 MARS DE 10H À 12H
Marché de Mens, place de la mairie



Échange gratuit de graines sur le marché de Mens. Chacun peut déposer et/ou récupérer des graines de fleurs, légumes et aromates. C'est le moment de préparer une nouvelle saison au potager !

ORGANISÉ PAR LES POUCHES VERTES

LE CLUB BEL ÂGE ET CUEILLE LA VIE

Organisent conjointement au profit des activités du club et de l'animation pour les résidents de l'Ehpad l'Obiou : LEUR TRADITIONNEL LOTO

Le jeudi 12 mars à 14h
Espace culturel de Mens
Nombreux lots

ROGER BILLET
PRÉSIDENT CUEILLE LA VIE

ÉCOLE MATERNELLE MENS RENTÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2026

Elle concerne les enfants nés en 2023 ainsi que les enfants nés en 2022 et 2021 arrivant sur la commune.

Vous devez vous rendre à la mairie de votre commune, **avant le 20 Avril**, muni du livret de famille et du carnet de vaccinations afin d'établir une demande d'inscription qui sera transmise à la Communauté de Communes du Trièves.

Une visite des locaux sera proposée au mois de juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice de l'école.

FRANÇOISE STREIT,
04 76 34 60 44

20 ANS DES FOURS À PAINS SONORES SAMEDI 7 MARS À L'ESPACE CULTUREL DE MENS

À cette occasion l'association triévoise *La Bella Rita*, qui porte ce projet, vous invite pour un moment en deux temps :

18H à 20h30 : Four à pizzas participatif

Notre four est chaud, nous fournissons la pâte, amenez vos garnitures et composez vos pizzas et autres créations culinaires
(Entrée libre)

À 20H30 : À CORPS DE MOTS

Concert-spectacle d'improvisation vocale et poétique.

Deux corps, deux voix, quelques instruments.

Une envolée de mots, chantée, improvisée.

Des mots qui ont leurs mots à dire dans la magie de l'instant.

Les accueillir et les passer au prisme d'un regard sur le monde.

Sensible, drôle, tragique, poétique, ludique, absurde...

Un terrain de jeu à partager en duo voire plus si affinités.

Camille Bokhobza et Olivier Mahiant sont deux chanteurs-joueurs amoureux des mots.

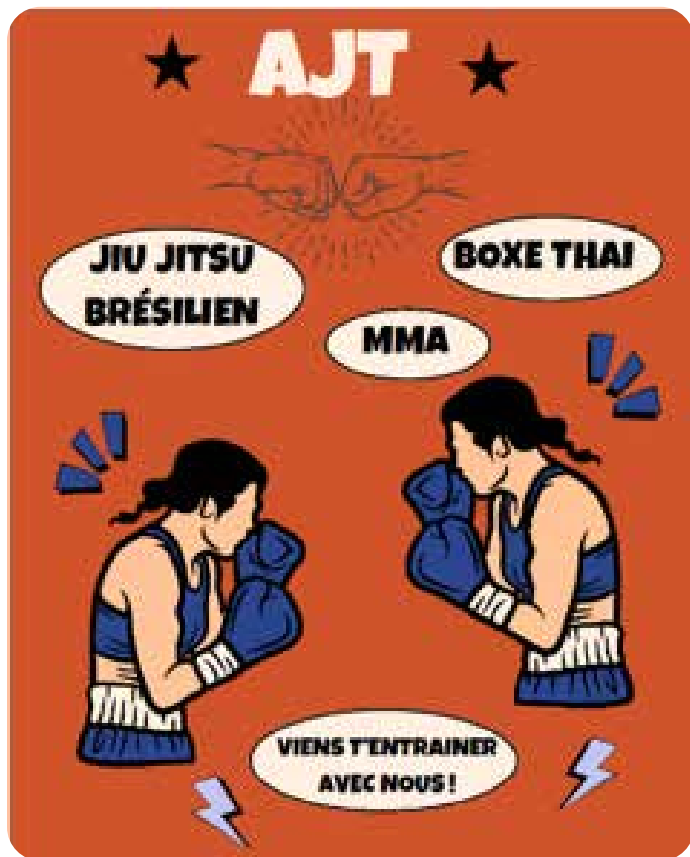
Ils élaborent ensemble un concert-spectacle inédit à la croisée du chant, de la poésie et du jeu.

Regard extérieur: Jean-Yves Pénafiel

(Participation au chapeau)

Renseignements La Bella Rita / 06 14 49 41 14 / labella.rita@yahoo.fr

L'AJT : NOUVELLES SÉANCES EN 2026 !



L'AJT est une association d'éducation populaire aux sports de combat et d'auto défense, on s'y retrouve pour une pratique conviviale, ludique et sportive, dans le respect et l'attention des partenaires !

L'amicale triévoise propose plusieurs entraînements hebdomadaires de Jiu Jitsu Brésilien et Boxe Thai, ouverts à tous les publics, à Mens, toute l'année !



Les cours sont animés par une équipe passionnée et bénévole. L'amicale, forte d'une quarantaine d'adhérent.es, est affiliée à la fédération omnisport FSGT, et signataire de sa charte de bonnes pratiques des sports de combat.

Notre pratique permet de développer ensemble souplesse, renforcement physique, techniques de combat mais aussi confiance en soi. C'est une pratique inclusive, ouverte à toute personne quel que soit son niveau sportif, son âge, son genre... dans le respect de l'autre.

On organise avec d'autres associations, stages, rencontres et compétition tout au long de l'année.

L'adhésion est en participation libre et solidaire (Adulte 60€ semestre conseillé / Enfant 80€ année, carte Tatoo possible).

Alors si tu as toujours voulu monter sur le tatami sans jamais oser... n'hésite pas à venir nous voir et essayer une discipline !

Au Gymnase du Collège de Mens, le mardi à 18h,

adultes et ados : **Jiu jitsu Brésilien**, sport de combat et de self défense, basé sur la lutte au corps à corps, version « grappling » (sans kimono).

À la Salle des Sagnes à Mens, jeunes le jeudi à 17h15 / adultes les lundi et jeudi à 18h30 : **Muy Thai**, boxe pied, poing, genou et coude. MMA qui rassemble ces disciplines de préhension et de percussion dans l'une ou l'autre séance selon programme.

+ d'infos : mel ajt@riseup.net /
Tel : 06 87 42 59 49 / Insta : ajtrieves

ENVIE DE PÊCHER ?

Le 14 mars démarre la saison de la pêche à la truite.

L'étang de pêche, quant à lui de 2ème catégorie, est ouvert toute l'année, pour la pêche de la carpe notamment.

Vous pouvez prendre un permis à la journée, à la semaine, à l'année...

Celui-ci est disponible au Mille Feuilles, rue du Breuil.

La Fédération de pêche de l'Isère propose également des stages de découverte des différentes pratiques : www.peche-isere.com



CYCLIQ ET LE CDLF PRÉSENTENT : LE BOMBYX CLUB !

Club d'écoute et de danse autour des musiques électroniques, le BOMBYX CLUB se réunit tous les premiers samedis du mois.

De 20h à minuit tapantes, en entrée libre, à Bombyx, Mens.

//// jauge limitée à 50 personnes ////

PROCHAIN RDV : Samedi 7 Mars 2026 !

Depuis un siècle, les musiques électroniques infusent le domaine musical, générant de nouveaux genres et de nouvelles cultures.

Le BOMBYX CLUB est un groupe d'affinité, centré autour de l'écoute de ces musiques.

Navigant entre musiques festives, avant-gardes et musique contemplative, on y entend des musiques minimalistes, ambiantes, bruitistes, concrètes, électro, techno, expérimentales, industrielles...

Désacralisant l'acte d'écouter, tout en le mettant en partage, le BOMBYX CLUB propose d'ouvrir ses oreilles confortablement assis, de discuter ou danser sur la fine fleur des marges musicales.

UN AN DÉJÀ POUR LE COMPOSTAGE DE TANNON BONNET !

Le 29 janvier 2025, un petit coin de la place Tannon-Bonnet, juste à côté de la pharmacie, prenait un léger parfum... de biodéchets bien valorisés. Cinq bacs fraîchement installés (1 pour le broyat, 2 pour les apports, 2 pour la maturation) étaient prêts à accueillir les épluchures du quartier et celles de la cuisine de l'Auberge.



Un an plus tard, le site tourne rond. Neuf citoyens bénévoles, formés aux bons gestes, se relaient chaque semaine pour manier la fourche et brasser le compost. Deux départs, deux arrivées : le com-

post vit, et le collectif aussi.

En 2025, six transferts ont été réalisés — ces moments conviviaux où l'on vide intégralement un bac d'apport pour le faire passer en maturation. Une grosse intervention, ça fume un peu, ça sent la forêt... et ça donne surtout du compost mûr pour les jardins.

Résultat : 2,4 tonnes soit l'équivalent du poids d'une Kangoo et demi, détournées de la collecte en une seule année, rien que pour ce site. Comme quoi, à l'échelle d'un quartier, les gestes du quotidien pèsent lourd... dans le bon sens.

Et pour marquer le coup, une haie a été plantée le 18 février 2026 — cadeau d'anniversaire un brin végétal pour masquer les bacs et finaliser l'aménagement du site.

Longue vie au compostage de Tannon Bonnet, et merci à la mairie de Mens ainsi qu'aux habitants pour leur engagement fidèle et concret. Parce qu'au fond, ici, rien ne se perd... tout se transforme.



STÉPHANE MORTREUX

ANIMATEUR COMPOSTAGE ET TRI SÉLECTIF

SERVICE ENVIRONNEMENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

DEUX NOUVELLES MÉDECINS À LA MAISON DE SANTÉ DU PAYS MENOIS



La Maison de Santé du Pays Menois a été créée pour améliorer la qualité des soins sur le territoire, en favorisant l'installation de nouveaux professionnel·les, et en permettant un travail d'équipe de qualité. Elle comprend le bâtiment de Mens (qui a ouvert en février 2024), son site principal avec 26 professionnels, mais aussi la pharmacie, le cabinet de 4 kinésithérapeutes de St Sébastien, et le cabinet de Céline Hanrot, orthophoniste à St Jean d'Hérans.

L'ensemble de ces professionnel·les travaille de manière coordonnée, recevant pour cela des financements de l'assurance maladie.

Deux nouvelles médecins viennent de s'installer : **D^{re} Sarah Bencheikh** et **D^{re} Adèle Montpied**, et prennent toutes les deux des nouveaux patients.

Elles succèdent à Hélène Lacroix qui a quitté le Trièves, et que nous remercions encore une fois pour toute l'énergie et le temps qu'elle a consacré à la création de la Maison de Santé.

Au RdC :

- D^{re} Marie Keller, D^{re} Natacha Leroy, D^{re} Sarah Bencheikh, D^{re} Adèle Montpied, médecins généralistes
- Marie Carrier, infirmière ASALÉE (prévention et accompagnement thérapeutique)
- Myriam Capelli, Lucie Favresse, Christel Mattiussi, Nathalie Pero, Infirmières libérales
- Lucie Champagne, assistante médicale

Au 1^{er} :

- Anne-Laure Daguzé et Lison Moeglé, psychomotriciennes
- Océane Fulcrand, ergothérapeute
- Charlotte Grangier, diététicienne-nutritionniste-naturopathe
- Adeline Charlat, Manon Joubert et Gentiane Vernay, orthophonistes

Au 2^e :

- Joëlle Vanel, Lison Demartini, Charles Aimard, psychologues
- Amélie Sulak, coordinatrice de la Maison de Santé.

Le 2^e étage comprend la salle de réunion, la salle de pause, et un studio permettant de loger les remplaçant·es (un atout important pour favoriser leur venue à Mens).

Au 3^e :

- Ludivine Cochard, Gaëlle Dussert, Pierra Lejeune, Olivier Pugnet, Thomas Silvini, kinésithérapeutes

La volonté de l'équipe pluriprofessionnelle est de développer des protocoles de soin coordonnés et des projets de prévention, en lien avec patient·es, les acteurs et actrices du soin et de l'accompagnement sur le territoire.

GENTIANE VERNAY



MENSOIS, ÊTES-VOUS DES « DELPHINAUX » ?

Il y a au fond des archives communales la trace d'un procès entre les habitants des hameaux et la communauté de Mens en 1783



On y comprend qu'ils contestent la répartition des impôts, telle qu'elle est appliquée *depuis 1651*, et que le procès traîne depuis presque un siècle !

part des impôts	avant 1651	après
Bourg de Mens	77%	53%
delphinaux	23%	47%

Cette répartition est basée initialement sur des feux (foyers fiscaux, ou population), puis a été fixée directement par le pouvoir. A ces charges s'ajoutait bien sûr la dîme payée à l'Eglise Catholique.

Ceci nous apprend que les « delphinaux » sont les habitants qui ne sont pas dans le Bourg. Le bourg était délimité par 4 croix où étaient placés les octrois.

POURQUOI CETTE DISTINCTION ?

Elle date de longtemps : de la période des chartes de franchises accordées par les Dauphins, à partir de 1192. Celles-ci s'appliquaient aux habitants du Bourg qui pouvaient donc se gérer eux-mêmes.

Et les autres ? Ils dépendaient encore directement du Dauphin et de son représentant le capitaine châtelain, jusqu'en 1651.

Il faut ajouter que le territoire de la « communauté du Bourg de Mens » était assez étriqué: le bourg ancien et ses abords immédiats.

Amillière, Foreyre, Chardeyre, Menglas, Montvalon, Villette, etc... n'étaient pas dans la communauté de Mens, mais simplement dans la même paroisse, d'où confusion de territoire.

Les arguments juridiques avancés sont assez simples : « l'union n'était ni sincère, ni entière, ni parfaite, parce qu'elle n'était faite que dans l'intérêt du Roi et de la récupération plus aisée des taxes et impôts ».

Au fil de la démonstration, toutes les décisions de la Communauté sont contestées comme privilégiant uniquement les habitants du « Bourg » au détriment des « Delphinaux ».

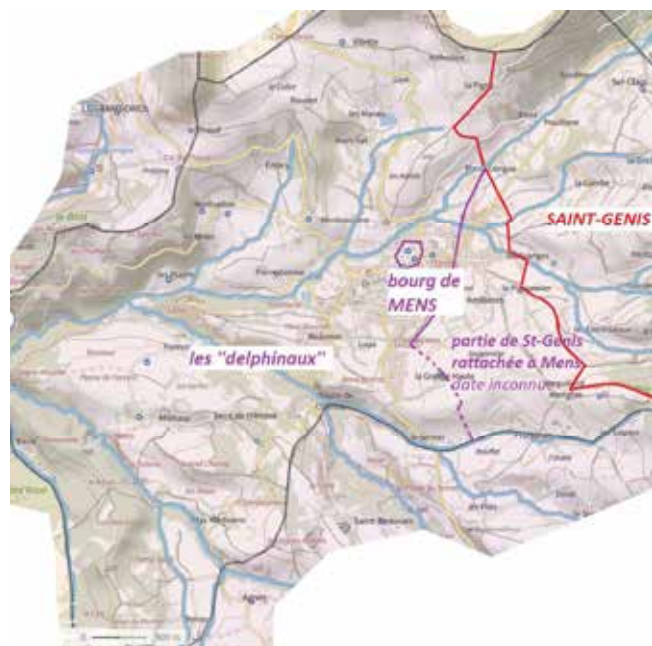
Entre autres :

- 8 juin 1700, et 14 juin 1735 l'octroi
- 11 août 1771 le procès des eaux d'arrosage
- 21 janvier 1777 l'entretien des puits et de l'horloge
- 7 avril 1781 un nouveau cimetière au "pré du camp" (promenade des aires)
- 9 mai 1781 le « fameux pont » (pont neuf sur le ruisseau de l'Hôte)

Cette longue série de procès n'a pas eu de suite **définitive**, la Révolution de 1789 ayant rebattu les cartes en supprimant ces droits anciens.

NOTA

Il faut rappeler que l'Est de la commune actuelle correspondait à la paroisse de St-Genis ! Celle-ci, commune unifiée avec Mens à la Révolution de 1794 à 1801, ensuite commune distincte, n'a fusionné avec celle de Mens qu'en 1972.



Source :
Archives de la mairie

TROISIÈME ATELIER DE LA LUTHERIE SAUVAGE

LES 20 ET 21 MARS À BOMBYX, AVEC MUSIQUE EN OBIYOU

**De 9h30 à 17h les deux jours.
70 euros par adulte ou ado ou bien pour un
enfant (et l'adulte qui l'accompagne).
Prévoir un pique-nique.**

Les participants des deux premiers week-ends témoignent :

« -J'ai voulu construire un marimba transportable en bois. J'ai bien aimé couper les lames, faire les notes, faire les trous dans les lames pour mettre la ficelle, faire les trous pour la caisse de résonance dans les pvc, ... en fait j'aime tout faire !

- J'ai commencé à apprendre à utiliser un ciseau à bois, à percer du pvc avec une perceuse à colonne, à trouver et réaliser un mécanisme pour avoir les notes justes de la gamme.

- J'ai été impressionnée par les ateliers ultra acharnés, c'est magique, il y a tout ! Toutes sortes de matériaux, d'outils bois, outils métal, toutes sortes de systèmes de fixations, de perçage.

- Dans une ambiance joyeuse et ultra créative, les liens entre les participants se tissent pour chercher ensemble comment faire ! Chaque personne est complètement impliquée dans sa création, on veut tellement que ça fonctionne et ça finit par arriver!

- Je ne suis pas musicienne et c'est un univers fabuleux! J'ai découvert des mécaniques du son, à travers une anche simple ou double selon les besoins... et aussi les formes et quantité d'air nécessaires pour que l'instrument fabriqué sonne !

Et tout ça est possible grâce aux formidables connaissances musicales et techniques de Gael et Fanche, et de leur disponibilité ! »

VENEZ MANIPULER, ASSEMBLER, JOUER DE LA MUSIQUE EN VOUS AMUSANT !

Gael, professeur à Musique en Obiou :
06 28 23 94 20

musiqueenobiou@gmail.com

Inscription demandée avant le 18 mars.
Un minimum de 8 participants est nécessaire.

STAGE « OYAS » PAR LES SENTIERS D'ARGILE

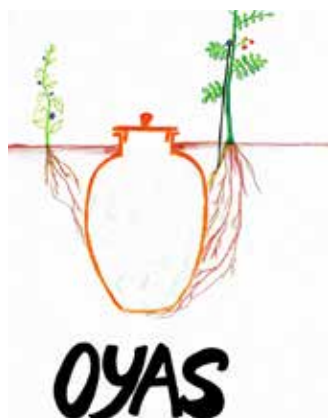
21 mars / 9h30-17h, à l'atelier Les Sentiers d'Argile, rue du Breuil à Mens.

Venez fabriquer votre Oya pour arroser vos plantes cet été avec la technique du colombin, décoration du couvercle à l'engobe colorée.

Pique-nique tiré du sac.

Tarifs selon les revenus.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous :
lessentiersdargile@gmail.com.



RABOT-COPEAU DURANT LE MOIS DE MARS 2026 : STAGES AUTOUR DU BOIS

Conditions d'entrée : Adhésion + coût du stage

Contact : stagecopo@emailasso.net

Raboteuse, scie, toupie

Mardi 17 au Vendredi 20 mars :
13h30/17h30

- Découverte et utilisation du combiné bois : défonceuse, dégauchisseuse, rabot, scie, toupie
- Faire une réalisation simple de menuiserie.

80€ + adhésion.

Tour à bois

Samedi 07 & Dimanche 08 mars : 10h/17h
- Découverte et utilisation du tour à bois,
- Perfectionnement et initiation.

80€ + adhésion.

IMPERATIF : se garer sur les parkings,
« Pré Colombon » par ex., de la commune.

RABOT COPEAU

Atelier bois partagé
Usine Bombyx
38710-MENS



LE PRINTEMPS DES A.G.



La date est fixée, et vous êtes chaleureusement invité.e. à :

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EN NATURE
SIMON.E,
le dimanche 29 mars de 10h à 12h30 au
Bois des Simon.e.s**

L'AG sera suivie d'un pique-nique partagé. Si le temps est vraiment « craignosse », repli prévu salle Ménil de l'espace culturel...

Vous pensez venir ? Dites-le nous svp par texto « OK » au 06 99 72 71 81 !

PS1 : C'est l'occasion d'apporter vos gros sous pour renouveler votre adhésion, faire un don !

PS2 : Si vous êtes adhérent depuis au moins un an, vous avez la possibilité de rejoindre le Conseil d'Administration de l'asso, déjà composé de 4 personnes. N'hésitez pas à m'appeler au 06 99 72 71 81 et à poser vos questions à ce sujet (ce que cela implique, temps, projets...).

LAËTITIA POUR EN NATURE SIMON.E

**LES POUCES VERTES
VOUS INVITENT
À LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(PRÉCÉDÉE D'UNE ANIMATION AUTOUR
DES CHANTS D'OISEAUX !)**

**Vendredi 27 Mars de 18h à 20h
Espace culturel de Mens**

Venez découvrir les chants de 10 espèces d'oiseaux du jardin : photos, sons, et astuces pour mieux écouter et reconnaître ces passereaux.

1h d'animation suivie de l'AG de l'association et d'un apéro.

QUI SOMMES-NOUS ?

les Pouces Vertes organise chaque année la célèbre fête des plants et du jardinage bio de Mens. Elle propose également de se retrouver autour d'un jardin et d'un rucher partagé. Venez découvrir les activités de notre association à l'occasion d'une animation autour des oiseaux du jardin, suivi de l'assemblée générale et d'un moment de partage.

**L'ASSOCIATION
LES DÉS CALÉS DU TRIÈVES
VOUS CONVIE
À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**le vendredi 13 mars 2026,
à 19h au Granjou
à Monestier-de-Clermont.**



L'AG sera suivie d'un pot et d'une soirée jeu.

Venez découvrir l'association qui fait jouer le Trièves : sa vie, son œuvre... et ses bénévoles !

L'association anime deux espaces de ludothèque à Mens et Monestier-de-Clermont, le Fantastique Festival en octobre à Mens, des soirées et des après-midi jeux dans les villages et les écoles, ainsi que des rencontres Échecs, Go, cartes Magic...

**STAGES DE VANNERIE
AU PETIT ATELIER NATURE
50, PLACE DE LA MAIRIE À MENS**

**Vendredi 20 mars
STAGE CORBEILLE ORTIE ET CAREX**

L'ortie et le carex sont des matériaux largement disponibles dans le Trièves. Nous utiliserons les techniques traditionnelles de vannerie pour découvrir ces matières très souples.

Tarif : 95/80/110€ + adhésion`

**Judi 2 et vendredi 3 avril
STAGE PANIER À TARTE**

Avec ce panier, vous pourrez emporter facilement vos tartes pour vos repas à l'extérieur. Nous utiliserons les techniques traditionnelles de vannerie avec de l'osier.

Tarif : 190/160/220€ + adhésion

Infos et résa : 06 87 78 39 94
lepetitateliernature@laposte.net

Inscription avant le 15 mars.

**GHISLAINE DENIAU
FAÇON NATURE**

Programme mars 2026

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

MARS

→ MERCREDIS 4 et 18 Temps de jeux et d'échanges et ateliers créatifs en parallèle pour préparer le carnaval animés par des parents bénévoles, à Mixages

→ MERCREDI 11 Fabrication du bonhomme carnaval avec Lise Lecoq, plasticienne, à Mixages (sur inscription)

→ MERCREDI 25 Temps de jeux et d'échanges à Mixage

Contact : tdparents@laposte.net

Tel : 07 56 13 64 34

**CINÉMA**

À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE
ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE

Dimanche 8 mars :

« Gourou », drame de Yann Goslan, avec Pierre Niney, Anthony Bajon (l'acteur principal de « La Prière », film qui avait été tournée dans le Trièves), 2h06.



Tout public avec avertissement.

Matt est le coach en développement personnel le plus suivi de France. Dans une société en quête de sens où la réussite individuelle est devenue sacrée, il propose à ses adeptes une catharsis qui électrise les foules autant qu'elle inquiète les autorités. Sous le feu des critiques, Matt va s'engager dans une fuite en avant qui le mènera aux frontières de la folie et peut-être de la gloire...

À 18h30 à l'amphithéâtre du collège
(entrée par le parc du crocodile).
Prochaine séance le dimanche 22 mars.

Pour tout renseignement, www.ecranvagabond.fr
ou prochainesortie.mens@gmail.com

Organisé par Prochaine Sortie et l'Écran Vagabond du Trièves.
Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) :
3,50€ Abonnement : 7€





MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

du 2 au 30 mars

Agenda Mixages mars 2026

Vendredi 6 mars

À VOUS DE JOUER !
TRICOT, JEUX, SOLITAIRE, PAPOTE, SCRABBLE, CARTES, ETC. UNE SALLE EST RÉSERVÉE POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT PASSER UN MOMENT CONVIVIAL. CE CRÉNEAU SERA CE QUE VOUS EN FEREZ !
À MIXAGES DE 15H À 17H
GRATUIT

lundi 9 mars

LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER À MIXAGES DÈS 9H, OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

Samedi 7 mars

ATELIER CARNAVAL ENFANTS/ADOS AVEC PARENTS/GRANDS-PARENTS
PRÉPARATION DE CONSTRUCTIONS COLLECTIVES POUR LE CARNAVAL DU 20 MARS À CLELLES AVEC LISE LECOQ. (MERVEILLEUX STUDIOS).
DE 10H À 12H30 À MIXAGES.
GRATUIT !
SUR INSCRIPTION.

Vendredi 13 mars

ATELIER MASQUES ENFANTS/ADOS AVEC PARENTS/GRANDS-PARENTS
FABRICATION DE MASQUES, CARTON ET MATÉRIAUX DIVERS, POUR LE CARNAVAL (OU PAS !). AVEC MARINE COMMUNIER DE LA CIE ESQUI-MOT.
DE 16H30 À 18H30 À MIXAGES.
GRATUIT !
SUR INSCRIPTION.

Vendredi 20 mars

CARNAVAL À CLELLES
17H30 : DÉAMBULATION DÉPART DE L'ÉCOLE DE CLELLES
18H : FLASH MOB ET APÉRO PLACE DE LA MAIRIE
VENEZ DÉGUISÉS POUR ANNONCER LA NOUVELLE SAISON ! THÈME : DANSE-SONS LE PRINTEMPS ! DÉFILÉ AVEC LA FANFARE LA CLIQUE, LE POULET-DRAGON ET LES TRUCS BIZARRES CONSTRUITS AUX ATELIERS CARNAVAL. BIENVENUE À TOUSTES !

Vendredi 27 mars

SENIORS EN FAMILLE CYCLE D'ATELIERS THÉMATIQUES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE EN FAMILLE
THÈME 2 : IDENTIFIER LES VALEURS COMMUNES ET LES DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES : COMMENT EXPLORER ET/OU TRANSMETTRE LES VALEURS ENTRE GÉNÉRATIONS.
14H - 16H À MIXAGES
POUR LES 60 ANS ET PLUS
GRATUIT !
SUR INSCRIPTION À MIXAGES.

Vendredis 6 et 20 mars

LA TABLÉE
10H - 15H À MIXAGES
VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET BESOIN DE SORTIR DE CHEZ VOUS ? REJOIGNEZ-NOUS 2 VENDREDIS PAR MOIS POUR CUISINER ENSEMBLE (LE RYTHME EST ADAPTÉ) ET PASSER UN MOMENT CONVIVIAL.
ON VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS SI BESOIN.
INFOS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE SLAVICA : 07 82 07 82 36

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr



**PAS DE TEXTE DES ÉLUS DE LA MINORITÉ
POUR CE MOIS-CI.**

DERNIER CLIN D'OEIL DE L'ÉQUIPE DU TUM QUI VOUS A ACCOMPAGNÉS DEPUIS 6 ANS.

ONT PARTICIPÉ :

MATTHIEU AVRAIN, RÉMY BACHER, SOIZIC BREYSSE, EMMA CHABERT, STÉPHANE FIAT, ÉTIENNE GÉRARD,
GISÈLE MONNIOT, MARC MOREAU, RAPHAEL SARFATI, GENTIANE VERNAY.

ET UN GRAND MERCI POUR NOS DEUX ÉMÉRITES CORRECTRICES : LYDIE GUIGUET & FRANÇOISE RICHARD.



L'ÉQUIPE DU TUM EN 2021



HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI >
9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr



Mairie : 04 76 34 61 21

secretariat@mens.fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

Ouverture au public : du lundi
au vendredi de 9h à 12h

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Médecins : 04 76 34 65 74

Infirmières : 04 76 34 61 59

Kinés :

à la maison de santé : 04 12.05.58.20

Pascaline Péchoux : 06 18 05 39 91

Diététicienne - Naturopathe :

Charlotte Grangier : 06 58 03 24 19

Pharmacie : 04 76 34 61 24

Psychomotriciennes :

Anne-Laure Daguzé : 06 72 35 22 30

Lison Moeglé 06 02 13 66 36

Ergothérapeute :

Océane Fulcrand : 06 72 23 49 76

Orthophonistes :

Adeline Charlat : 07 69 42 25 42

Manon Joubert : 06 41 98 53 03

Gentiane Vernay : 06 95 69 61 14

Ostéopathe :

Olivier Pugniet : 06 72 79 12 73

Psychologues :

Charles Aimard : 06 36 38 08 68

Lison Demartini : 07 43 29 45 64

Jehanne Rutten : 07 87 20 64 02

Marianne Simond : 04 76 34 49 79

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

Relais petite enfance : 06 79 24 97 18

P'titous du trièves : 04 76 34 86 98

École maternelle : 04 76 34 60 44

École élémentaire : 04 76 34 60 86

Collège : 04 76 34 62 02

Maison du département

France services : 04 80 34 85 00

Communauté de communes :

04 76 34 67 66

/// Décès :

/// *L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.*

- PONCET Christophe décédé le 22 octobre 2025.
- RICHARD Marc-André, décédé le 16/02/2026.
- TERRIER Geneviève veuve ROYER décédée le 12 février 2026.

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 10/03 à 18h30
- Le 20/03 à 18h00

(conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe élue le 15/03)

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18

Ghislaine Deniau :
Une passionnée de nature et d'ethnobotanique
en pays Mensois

Arrivée en 2004 en Trièves dans le cadre d'un emploi de Coordinatrice Pédagogique et de l'Accueil du public au centre Terre Vivante, elle se lance en 2024 et 2025 dans une formation en vue d'obtenir un CAP vannerie suite à l'arrêt de son activité.

Soucieuse depuis toujours de la sensibilisation du public à la préservation de l'environnement, elle conjugue depuis 2 ans le métier d'animatrice nature en saison à celui de vannière qu'elle exerce dans un premier temps à son domicile.

Elle pratique la randonnée, est passionnée d'ethnobotanique à la découverte des plantes et de certains usages que l'on peut en faire.

Afin de séparer activité professionnelle et vie privée elle se met en quête d'un local à l'issue de sa formation en vannerie. Son souhait : trouver un lieu central où pratiquer son activité et animer des stages de vannerie, des papotes jardin, mais aussi partager avec d'autres artisans ce lieu pour leur permettre de réaliser des formations par exemple autour de la teinture végétale avec Pamela Auzet, de la laine avec Sue Merry et Fiora Merinis du modelage avec Sylvie Dumas, l'éducation à la préservation de l'environnement ou l'organisation d'événements autour de ces thématiques.

Le local laissé libre par le départ de la Caisse d'Épargne place de la mairie lui permet de concrétiser son projet.

Elle y réalise ses créations à base de plantes récoltées ou sourcées le plus localement possible (jonc, massette, roseau, osier), y accueille ses stagiaires (pas plus de 4 à 6 personnes pour se rendre disponible pour tous).

Vous trouverez également bientôt ses créations à la Maison de Pays qui ouvrira à Clelles en juin 2026.



GHISLAINE DENIAU - FAÇON NATURE
VANNERIE, SORTIES NATURE ET FORMATION JARDIN
06 87 78 39 94 www.facon-nature.fr
lepetitateliernature@laposte.net

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE MARS : 12/03/26. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr